



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20149959

Unterzeichnet und
des Unternehmensgerichte Eynatten

09. Dez. 2020

IA/
der Greffier

Greffe

N° d'entreprise : **0423 519 816**

Nom

(en entier) : **PRODIVET PHARMACEUTICALS**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Hagbenden 39c - 4731 Eynatten**

Objet de l'acte : démission

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 04.05.2020 au siège social, la décision suivante:

Le président expose que suivant le nouveau CSA, la double casquette est interdite depuis le 1er janvier 2020.

C'est pourquoi l'assemblée générale décide la démission de Monsieur Herbert Osseman
comme administrateur (et président) de la société rétroactivement au 1er janvier 2020.

Vote : L'assemblée vote à l'unanimité.

Hedo SA
représentée par Monsieur Herbert Osseman
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).